

sgv *usam*

Dachorganisation der Schweizer **KMU**
Organisation faitière des **PME** suisses
Organizzazione mantello delle **PMI** svizzere
Umbrella organization of Swiss **SME**



Photo: mise à disposition

139^e Rapport annuel

2018

Editorial	4
Le monde des PME	
La Suisse – pays de PME	8
Au service du bois depuis huit générations	10
Le poisson frais qui affole les Romands	14
Dossiers-clés	
Formation professionnelle	18
Politique économique	20
Energie et environnement	22
Développement territorial	24
Mobilité	26
Politique fiscale et financière	28
Politique sociale	30
Politique du marché du travail	32
Organisation	
Chambre suisse des arts et métiers	36
Comité directeur	37
Secrétariat	38
Fonds de protection	39
Institutions PME	
Fondation PME Suisse	42
Femmes PME Suisse	43
proparis Prévoyance arts et métiers Suisse	44
Institut suisse pour la formation des cadres d'entreprise IFCAM	44
Organes et organisations membres	
Comité directeur	46
Présidents et membres d'honneur	47
Chambre suisse des arts et métiers	48
Liste des organisations membres	50

Sans PME, pas de Suisse

L'Union suisse des arts et métiers usam a placé la « valeur des PME » au centre de son action 2018 et démontré le rôle indispensable que jouent les petites et moyennes entreprises dans le modèle qui fait le succès de notre pays.

En Suisse, le vocable « PME » ne fait l'objet d'aucune définition officielle. Concrètement, il repose sur un seul critère : le nombre d'employés. Sont ainsi réputées PME les entreprises occupant moins de 250 personnes. Et ce sont de loin les plus répandues, puisqu'elles représentent 99,8% de



Photo: André Albrecht

Le Congrès suisse des arts et métiers a adopté la nouvelle stratégie et les « grands axes politiques 2018 – 2022 ».

toutes les entreprises. Elles offrent 70% de tous les emplois et forment 80% des apprentis. Les PME sont des employeurs conscients de leur responsabilité sociale : plus une entreprise est petite, plus l'âge moyen de ses collaborateurs est élevé.

« Un pays de PME »

Les PME sont à l'origine de plus de 60% de la création de valeur de l'économie suisse. À titre comparatif, ce chiffre se situe habituellement entre 30 et 50% dans les autres pays.

Lorsqu'on dit que la Suisse est un « pays de PME », on met d'abord l'accent sur leurs multiples fonctions dans l'économie. La Suisse peut, à raison, être fière de la place qu'elle occupe dans les chaînes de valeur mondiales – place tout particulièrement défendue également par nos PME innovantes.

En général toutefois, la politique suisse n'apprécie pas à sa juste valeur – voire pas du tout – la « valeur des PME ». Tout au long de l'année sous revue, la plus grande organisation faïtière de l'économie suisse s'est donc engagée avec force pour que le monde politique et l'administration, mais aussi le public prennent davantage conscience de cette valeur indispensable.

Stratégie et résolution

Le Congrès suisse des arts et métiers a, durant l'exercice, adopté une nouvelle stratégie (« Grands axes po-

litiques 2018–2022 ») et une résolution à l'intention des politiques. Dans cette résolution, l'organe suprême de l'usam exige la réduction des coûts réglementaires et l'introduction d'un frein aux coûts de la réglementation. Elle demande que la formation professionnelle garantisse l'employabilité, que le marché du travail soit assoupli, que les dépenses des assurances sociales soient stabilisées et que le libre-échange soit développé. La résolution exige en outre que la politique financière et fiscale soit plus rigoureuse et, notamment, que le frein à l'endettement continue de s'appliquer sans restrictions et que la charge fiscale des entreprises soit réduite.

Entièrement renouvelé

L'exercice 2018 a marqué non seulement le renouvellement des organes – Comité directeur et Chambre – mais aussi de la presse écrite de l'usam : le *Journal des arts et métiers jam* et la *Schweizerische Gewerbezeitung sgz* ont subi une refonte. De son côté, *FOKUS KMU – die Sendung für Wirtschaft & Gesellschaft*, a profité de sa deuxième année d'existence pour continuer d'étendre sa présence.

Le monde des PME







Les PME ont plus qu'une valeur financière. Elles sont indispensables à la cohésion sociale de la Suisse.

La Suisse – pays de PME

VALEUR DES PME – Petites et moyennes entreprises ne sont pas uniquement les créatrices de valeurs économiques et sociales ; elles sont aussi le moteur de l'innovation. Raison pour laquelle l'usam avait axé l'année 2018 sur la « valeur des PME ».

En Suisse, tout le monde le sait : les PME ont une « grande valeur ». Mais qu'entend-on par là ? Les PME ont-elles une grande valeur en tant qu'entreprises ? Ou leur valeur découle-t-elle de leur importance économique, sociale et culturelle pour l'économie suisse ? Pour l'Union suisse des arts et métiers

usam, la chose est claire : les PME ont une valeur globale.

PME : 99,8% de toutes les entreprises

Les chiffres sont parlants : la Suisse compte environ 525 000 PME, ce qui représente plus de 99% de toutes les entreprises. Ces entre-

prises offrent environ 70% des emplois et 80% des places de formation. Les PME produisent 60% de la valeur ajoutée en Suisse et près d'un tiers d'entre elles entretiennent d'importantes relations internationales. Chiffre un peu moins connu : l'âge moyen des employés dans les PME suisses est comparativement élevé puisqu'il s'élève à 50 ans. Ces chiffres ne sont pourtant pas nouveaux. On le sait, la Suisse est un pays de PME. Les petites et moyennes entreprises ne sont pas seulement créatrices de valeur, elles sont aussi le moteur de l'innovation – en général, elles y parviennent d'ailleurs sans subventions de l'État ni battage médiatique. Et c'est tant mieux, car, dans ce contexte, seul ce qui fait ses preuves sur le marché a de la valeur.

PME : innovantes et sociales

Même sans subventions ni budgets de recherche, les petites et moyennes entreprises sont capables d'être innovantes, car elles s'appuient sur la formation professionnelle et continue – carte maître des PME, qui met les employés en position de penser et d'agir en entrepreneurs. Ce n'est pas un hasard si 40% des innovations proviennent directement des collaborateurs. On peut ici parler de « création de valeur » dans le meilleur sens du terme. Les PME agissent comme des intégrateurs. Elles font entrer les jeunes sur le marché du travail. Elles favorisent de nouvelles étapes dans les carrières professionnelles. Elles emploient en moyenne beaucoup plus de travailleurs âgés. Et les chefs de PME agissent eux-mêmes comme intégrateurs locaux : souvent actifs dans la vie associative, dans la politique locale ou dans l'armée. Cet engagement milicien sous différente forme crée de la valeur sociale.

Mais quelle est la vraie valeur des PME ?

Aucun doute, nos PME ont de la valeur. Mais quelle est leur vraie valeur ? N'ont-elles pas bien souvent tendance à se sous-évaluer ? Par exemple, elles calculent souvent leur valeur sur la base de leur bilan. Et comme leurs bilans sont en général plutôt modestes, leur valeur l'est aussi. Cette retenue toute helvétique à ne pas se survaloriser est culturelle et louable, mais les résultats affichés n'ont souvent rien à voir avec le véritable potentiel. En clair : les PME se sous-estiment. Sur la scène politique, les PME subissent le double discours. Dans leurs déclarations dominicales, les politiciens ne cessent de répéter à quel point le sort des PME les concerne. Mais en semaine, le tableau est contradictoire : les politiciens accourent surtout au chevet des grands groupes, au moindre rhume... Les PME, elles, acceptent souvent trop de compromis – probablement par solidarité entrepreneuriale. Et au final, il n'est pas rare que les petites et moyennes entreprises paient la facture pour les grandes. L'actuelle révision du droit de la société anonyme en est un exemple.

Valorisation et reconnaissance

Les PME créent de la valeur – les PME ont de la valeur. Ce que l'on sait depuis longtemps doit maintenant être exigé. L'usam a fait de la « valeur des PME » le thème de l'année 2018, en mettant l'accent sur la diversité et le dynamisme des PME. Les PME créent de la valeur – entrepreneuriale, économique, sociale et politique. Il s'agit donc de revendiquer cette valeur. Mais pour que les PME obtiennent cette reconnaissance, elles doivent elles-mêmes prendre conscience de leur valeur. L'usam y a contribué durant l'exercice et continuera de le faire.

Au service du bois depuis huit générations

Forte culture familiale, grande capacité d'innovation et clairvoyance dans l'action sont les signes distinctifs des deux entreprises 1a hunkeler fenster AG & 1a hunkeler holzbau AG. Avec à sa tête la 8e génération de la famille, la PME d'Ebikon pourra bientôt fêter 250 ans de succès. Constante de la philosophie entrepreneuriale : la durabilité, qui se reflète dans ses constructions axées sur l'efficacité énergétique, ses décisions stratégiques et la formation de ses apprentis, mais aussi dans la qualité de ses produits et la fidélité de sa clientèle, ce qui a déjà valu à cette entreprise lucernoise plusieurs distinctions.

Il faut un certain talent d'entrepreneur, passablement de mordant et beaucoup d'endurance pour diriger avec succès, de siècle en siècle,

une entreprise comme 1a hunkeler. L'esprit d'entreprise, la vision à long terme et le sens de l'innovation font partie des gènes de la famille Hun-



Production et administration sur un seul site : l'immeuble à haute performance énergétique abritant les bureaux de 1a hunkeler fenster et 1a hunkeler holzbau, à côté de la gare d'Ebikon, témoigne de l'importance de la durabilité dans la philosophie de l'entreprise.



Point fort de l'entreprise 1a hunkeler : une culture entrepreneuriale positive façonnée par tous les collaborateurs. De g. à d. : Simon Achermann, directeur de 1A GSM AG, le couple de propriétaires Rolf et Irene Hunkeler, Lars Meister, directeur de 1a fenster et Andreas Frey, directeur de 1a holzbau.

keler et se sont transmis de génération en génération. L'entreprise a été fondée en 1774. Depuis 2002, Rolf Hunkeler dirige le groupe (1a fenster, 1a holzbau et 1A GSM) avec son épouse Irene Hunkeler et l'appui des directeurs exécutifs et de leurs équipes.

Une nouvelle technique de construction de fenêtres mise sur le marché

La PME, traditionnellement active dans la construction en bois et la fabrication de fenêtres, s'est spécialisée dans les travaux d'agrandissement et de rénovation. Elle occupe plus de 60 personnes. Sa devise : « Être votre seul et unique interlocuteur ». « Nous nous chargeons du projet de A à Z, dit Rolf Hunkeler, de sa conception jusqu'à la conduite du chantier, en passant par la mise à l'enquête, l'appel d'offres pour les diverses catégories de travaux, la coordination des délais et la factura-

tion. » Les artisans et entrepreneurs nécessaires à la construction sont choisis avec le client. Innovante aussi dans la planification et le montage de portes et fenêtres, la PME installe chaque année 5000 à 6000 fenêtres en Suisse. En 2007, 1a hunkeler fenster a commercialisé un nouveau système : la fenêtre TOP-WIN. Cette technologie révolutionnaire ouvre de toutes nouvelles perspectives pour le design et la fabrication. Le verre, doté d'une double fixation, est installé avec une grande précision au moyen de robots spécialement conçus à cet effet. Le profilé de cadre recouvre tout le vantail, ce qui diffère des fenêtres disponibles sur le marché. « Cela offre au client des avantages essentiels, précise Hunkeler, tels que l'amélioration du coefficient d'isolation thermique et jusqu'à 30% de lumière en plus. Pouvant servir dans tous les secteurs de la construction et dans les rénovations, ces fenêtres sont très

demandées et nous en avons déjà installées pour plus de 100 millions de francs ».

Une entreprise qui cultive ses valeurs

La durabilité joue un rôle essentiel dans la philosophie de l'entreprise. Dans ses produits, celle-ci attache une grande importance à l'économie d'énergie. Une production durable permet par exemple l'utilisation du chauffage à bois à base de copeaux, l'illumination LED dans l'ensemble de l'entreprise et une installation photovoltaïque sur le toit. La flotte de l'entreprise est partiellement composée de véhicules électriques. Ce comportement exemplaire a valu l'an dernier à la PME d'être distinguée par le *Family Business Award* d'AMAG. En 2018, l'entreprise a obtenu un prix de l'Agence solaire suisse ainsi qu'un label Minergie A pour la rénovation d'une maison unifamiliale. Mais la PME cultive également d'autres valeurs importantes, entretenues et vécues au quotidien : une culture d'entreprise portée par la conscience d'une responsabilité sociale, des

standards de qualité très élevés et une formation efficace de la relève. « Nos collaborateurs et nos clients ont la priorité absolue ; sans eux, nous n'existerions pas », souligne Irene Hunkeler, responsable du marketing et de la vente.

La succession : un grand défi

Pour rester compétitif, dit Rolf Hunkeler, il faut toujours être à la pointe, investir en conséquence et repenser sans cesse son mode de travail. Sa PME innovante a entamé 2019 avec un grand potentiel. L'aménagement de nouvelles installations de surface, au printemps, puis la réalisation d'un entrepôt de livraison couvert sont deux projets importants de cette année. L'un des plus grands défis concerne le règlement de la succession. Manuel, le fils, travaille déjà dans l'entreprise de ses parents. Rolf Hunkeler a préparé sa succession depuis longtemps : « C'est un long processus, fort en émotions, qui doit être bien géré. Je suis heureux de pouvoir transmettre à notre fils une entreprise saine et solvable. »



Un seul et unique interlocuteur : 1a holzbau s'est spécialisée dans la construction en bois et les travaux de rénovation. Les projets sont pris en charge sous un même toit, de la conception à la réalisation.



Le poisson frais qui affole les Romands

Royal Fish – Des produits de la mer frais livrés six fois par semaine à un prix abordable, tel est le credo de Lois Vitry-Trapman et Lorenzo Wiskerke. Le succès est au rendez-vous et le franchissement de la Sarine imminent !

Il est frais, son bar de ligne ! Une nouvelle frégate matraque le marché des produits de la mer en Suisse romande. Six fois par semaine, contre beaucoup moins pour la concurrence jusqu'ici, Royal Fish remplit ses cales de produits tirés de la mer aux Pays-Bas et dans neuf autres pays. « Le marché romand est immense, le pouvoir d'achat de ses habitants dépasse la moyenne et les professionnels des métiers de la bouche ont très vite craqué pour nos produits », nous avertissait Lois

Vitry-Trapman lors d'un premier contact par téléphone.

Féru de cuisine, invitant souvent des amis gourmets à la maison, elle et son mari Lorenzo Wiskerke appareillent en pleine mer en 2012. « À l'époque, Lorenzo prenait le camion à 4h30 et partait à Bâle, raconte-t-elle. Un mois après le lancement, nous avons nos premières entrées dans certains grands palaces. » Ce que l'intéressé confirme. « Je livrais le matin et, l'après-midi, je faisais de la prospection. Je travaillais dix-huit heures par jour et j'ai même perdu dix kilos à cette période. »

Lorenzo Wiskerke explique que « 30% de la population locale en Suisse romande consomme 70% des produits vendus en Suisse, production totale et produits importés. C'est énorme et ce n'est pas le cas en Suisse alémanique. » Pas encore ! – serait-on tenté d'ajouter après cet entretien. « En effet, nous sommes sollicités depuis 2012 par une série d'hôtels et de restaurants de Zurich, précise-t-il. Maintenant, nous sommes prêts pour nous lancer dans cette région. »

Avec 30 à 50% de croissance annuelle du chiffre d'affaires, on comprend un peu les envieux. Surtout parce que Royal Fish est parvenue à leur harponner de belles parts de marché. Du côté de la restauration collective, l'entreprise est référencée chez Eldora (ex-DSR). Et à l'autre



Coquilles Saint-Jacques : Royal Fish fait un tabac en Suisse romande en s'approvisionnant à la source et en livrant le lendemain matin déjà !



Lois Vitry-Trapman (à gauche) et Lorenzo Wiskerke partent à la conquête de la Suisse alémanique.

bout du spectre, elle a noué un partenariat avec Swiss Deluxe Hotels, une entité qui regroupe une quarantaine d'établissements hauts de gamme. Elle ferre même en 2014 le prix néerlandais des jeunes entreprises de l'étranger (Dutch Consulate Young Enterprise Award DCYEA).

En six ans, le couple royal aura d'emblée frappé fort : à la fois en court-circuitant les intermédiaires classiques et en lançant ses filets en amont dans les pêcheries néerlandaises. Et simultanément, en se rapprochant directement du consommateur, professionnel ou amateur. Le client royal est bien diversifié : un bon quart d'hôtels, un cinquième de collectivités publiques (EMS, écoles, hôpitaux), un bon 40% de restaurants traditionnels et un banc de clients privés.

« J'ai grandi dans cette région en bord de mer, la région de Zélande, dans le sud des Pays-Bas. Nos amis ont des pêcheries et des entre-

prises dans ce secteur. J'ai gardé le contact avec eux, ce qui est bien pratique aujourd'hui. » Son épouse s'en souvient aussi. « Comme nous recevions beaucoup de monde à la maison et que nous sommes passionnés de cuisine, Lorenzo prenait le volant et la route des Pays-Bas pour aller dire bonjour aux siens et rapporter quelques beaux poissons », raconte Lois. « Sept heures à l'aller, sept heures au retour. Mais sur la table, les convives ont tout de suite vu la différence. Peu à peu, l'idée de créer quelque chose est venue tout naturellement en discutant avec nos amis dans le monde de la gastronomie. »

Royal Fish s'approvisionne en produits frais dans une dizaine de pays, principalement en Belgique, en Hollande, en Écosse, en Irlande et en France. Et surtout, elle se rapproche des clients qui réceptionnent dès le lendemain les produits commandés la veille. Depuis quelque temps, elle a aussi développé un secteur surge-

lé de haute qualité dont les restaurants sont friands.

« Les commandes des hôtels, restaurants, de la restauration collective et des particuliers arrivent à Aclens idéalement jusque vers dix-sept heures, explique Lorenzo. À ce moment précis, les coquillages sont encore dans l'eau ! ». Lorenzo reçoit, achète et vend toute la journée. Il passe une bonne partie de son temps au téléphone. Vers vingt heures environ, il regroupe les commandes et c'est parti !

L'itinéraire est minuté : « Le camion (et ses deux chauffeurs) quitte les Pays-Bas, effectue un crochet par Boulogne, puis prend la direction de la Suisse, détaille-t-il. Les produits sont dédouanés à Bâle à sept heures et arrivent 120 minutes plus tard à Aclens, où ils sont contrôlés, puis dispatchés en Suisse romande. Les véhicules de l'entreprise prennent alors le relais en direction de Genève, de Neuchâtel, de Montreux et du Valais ».





Dossiers-clés



Grâce à l'engagement de l'usam, le projet « Formation professionnelle 2030 » du SEFRI repose maintenant sur de bonnes bases.

Formation professionnelle

La formation professionnelle fait le buzz dans les médias

Les SwissSkills Berne 2018 se sont déroulés avec succès grâce à un énorme travail de marketing qui a permis à un vaste public de mieux connaître la formation professionnelle. Est-ce suffisant ? Dans la politique de la formation professionnelle, travailler signifie bien davantage.

2018 aura été une année très féconde sur le plan de la formation professionnelle. Plusieurs groupes de travail ont soutenu les efforts de l'usam visant à faire débiter le processus de choix professionnel dès la scolarité obligatoire. Cet objectif correspond à l'une des quatre priorités du projet « Formation professionnelle 2030 » du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). L'influence politique de l'usam a permis de doter ce grand projet d'une base solide et d'orienter correctement la suite des travaux. Aux OrTra maintenant de se mobiliser pour ne pas le laisser aux seuls pouvoirs publics. Dans son projet « Profils d'exi-

gences », l'usam intègre les développements touchant le domaine du numérique. Elle collabore à cet effet avec l'EPFL et la HES du nord-ouest de la Suisse (FHNW).

Concernant la formation professionnelle initiale, l'usam et son groupe de travail ont mené à terme le projet « Attestation individuelle de compétences pour les jeunes sans certificat fédéral de formation professionnelle (AIC) », après évaluation de la phase de test et l'élaboration d'un guide en trois langues destiné aux associations professionnelles et aux prestataires de formation. Il incombe maintenant à chaque OrTra, si elle le juge utile, d'élaborer et de mettre en application sa propre AIC.

En matière de formation professionnelle supérieure, nous attendons les premières évaluations du nouveau régime de financement avec versement direct des subventions aux personnes suivant les cours préparatoires. Selon le SEFRI, aucun problème notable ne s'est posé jusqu'ici.

Au sein de la Conférence suisse des hautes écoles, le comité permanent du monde du travail, dont fait partie l'usam, lutte toujours contre la concurrence des hautes écoles dans le domaine de la formation professionnelle supérieure.

Lors du 2e Championnat suisse des métiers SwissSkills 2018 à Berne,

les médias – surtout électroniques – ont abondamment traité les thèmes de la formation professionnelle, de son équivalence avec la formation universitaire et du choix de la profession. Avec 75 concours et 60 démonstrations de métiers, la manifestation a donné un signe fort de l'engagement des associations professionnelles. Quant à savoir si une manifestation d'une telle ampleur doit être biennale et si elle ne ferait pas concurrence aux salons cantonaux des métiers, la question a suscité de vifs débats.



Photo: SwissSkills

Le Championnat suisse des métiers SwissSkills Berne 2018 a, une fois encore, traduit l'importance de la formation professionnelle.

Une année contrastée

Le monde politique n'a pas été tendre avec les PME durant l'exercice. Des projets surdimensionnés ont fait peser sur elles la menace d'un surcroît de contraintes administratives et d'énormes postes de coûts. L'usam y a fait rempart, souvent avec succès.

Premier exemple : la révision du droit de la société anonyme. Le Conseil fédéral voulait non seulement étendre à toutes les PME des prescriptions destinées aux grandes entreprises, mais encore instaurer de fait des quotas de parité des sexes, instituer de nouveaux types d'entreprises – dites actives dans le secteur des matières premières, dont personne n'en connaît exactement la définition – et procéder à diverses modifications en faveur des grands groupes. 2000 grandes entreprises auraient dû être favorisées aux dépens de 115 000 sociétés anonymes (PME).

Mais l'affaire ne s'est pas réglée de cette façon. Le Conseil national raya presque toutes les réglementations hostiles aux PME. Lorsque le Conseil des États entendit les réintroduire, le projet fut refusé. Le grand danger n'est certes pas encore écarté, mais il a été repoussé avec succès.

Deuxième exemple : l'importante révision de la loi sur la protection des données. Le Conseil fédéral proposait d'adopter les prescriptions de l'UE, qui auraient imposé à toutes les PME un excès de paperasserie et de pesantes obligations juridiques. L'usam ayant réussi à diviser le projet en deux volets, les PME sont restées à l'abri des réglementations de l'UE.

Troisième exemple, celui de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers : la FINMA est notamment chargée de surveiller les banques. Ce qu'elle fait, mais de manière démesurée. Pour les PME du secteur bancaire, la loi prescrit clairement un traitement distinct. Mais l'autorité n'en a cure ; édictant des prescriptions qui s'appliquent aux grandes banques essentielle-

ment, elle exige que les plus petites les respectent aussi. Pire : la FINMA réglemente allègrement le secteur, même sans mandat légal.

L'usam a réuni un groupe de PME de la place financière et adressé une requête à la Commission de gestion du Parlement. Celui-ci n'a pris aucune mesure à l'encontre de la FINMA, mais il a reconnu le besoin d'agir et l'a signalé au Conseil fédéral, qui a eu plusieurs entretiens avec les milieux concernés. La FINMA a ainsi dû modérer et nuancer sa façon de procéder.

Ce ne sont pas toujours des combats défensifs

En ce qui concerne la loi fédérale sur les marchés publics (LMP), la procédure d'adjudication doit donner davantage de poids au critère de la qualité et moins d'importance à celui du prix. L'enjeu porte sur un volume d'achats de 40 milliards de francs par an pour l'ensemble de la Suisse. L'usam a exigé qu'il ne soit plus permis d'imposer aux soumissionnaires des taxes protectrices prohibitives.

Le groupe de travail « La Poste » de l'OFCOM, où siège l'usam, est parvenu à la conclusion qu'il importe d'améliorer l'accès au service postal universel et aux services de paiement. Désormais, l'accès dans les 20 minutes à un office ou à une agence postale doit être assuré pour 90% de la population. Les services de paiement en espèces devront aussi être accessibles dans les 20 minutes.

L'usam a finalement réussi à faire passer plusieurs (mini-)libéralisations. Qu'il s'agisse d'apporter des simplifications en matière douanière, de déréglementer les transactions au guichet avec la Confédération,



Photo: Fotolia

L'usam continue de se battre avec succès pour préserver les PME de charges administratives et réglementaires encore plus nombreuses.

de renoncer à des enquêtes statistiques fastidieuses ou de réduire les prescriptions relatives aux contrats de droit privé à long terme, tout allègement, si minime soit-il, est bon à prendre pour les PME.

Hors politique au sens étroit du terme, le débat sur la numérisation a aussi progressé. Si importante que soit la question, le monde politique y réagit de façon excessive, soit pour hâter soit pour freiner le passage au numérique, ce qui ne saurait être son rôle. Toute entreprise sait mieux que quiconque de quoi elle a besoin.

C'est à chaque entreprise de décider du moment où elle intégrera le numérique dans son modèle commercial et sa gestion, de déterminer le mode et la rapidité de cette intégration. La tâche des instances politiques n'est que de mettre en place des conditions favorables.

L'année 2018 a donc été riche en contrastes, du moins pour ce qui est de la politique économique touchant les PME. La mission de l'usam – intervenir au niveau politico-économique pour le bien des PME – reste plus actuelle que jamais.

Loi sur le CO₂ : une législation modérée

En 2018, le dossier énergie et environnement a été dominé par la révision de la loi sur le CO₂. Longtemps, l'usam sembla voler vers un grand succès, ses principales requêtes ayant passé la rampe. Mais le Conseil national coula le projet de loi, qui fut renvoyé à son point de départ.

Certes, la loi est complexe, notamment de par sa dimension internationale. En bref :

Accord de Paris : la Suisse a ratifié l'accord, s'engageant de façon volontaire et unilatérale à réduire d'ici à 2030 ses émissions de CO₂ de 50% par rapport à 1990. Cet objectif est un chiffre global couvrant tous les efforts de la Suisse, à l'intérieur et à l'étranger. Car le climat est un phénomène global.



Photo: mise à disposition

La société Swiss Shrimp AG est un modèle en matière de production écoénergétique : l'élevage de crevettes du Fricktal présente un bilan carbone 50% plus faible que la production importée. Plus d'infos sous www.swissshrimp.ch.

Ambition et inventaire mondial : ces termes techniques se réfèrent aux composantes dynamiques de l'accord de Paris, dont le but est que tous les pays visent une réduction graduelle des émissions de CO₂ et se réunissent régulièrement pour en débattre et réfléchir aux étapes suivantes. L'objectif de 50% de réduction n'est donc qu'un début ; ce pourcentage est appelé à s'accroître.

Loi sur le CO₂ : cette loi transpose dans le droit national l'interprétation suisse de l'accord de Paris. Elle n'en est pas la seule application : la loi sur l'énergie ou l'ordonnance sur la protection de l'air contribuent à la réduction des émissions.

Loi actuelle : la loi en vigueur sur le CO₂ ne fixe des objectifs que jusqu'en 2020, mais aucun délai n'est assigné aux mesures qui en découlent. Si le Parlement décidait de ne pas adopter de nouvelle loi, l'actuelle resterait en vigueur, ainsi que ses applications, notamment la taxe sur le CO₂, le programme Bâtiments et les projets de compensation en Suisse.

Nouvelle loi : celle-ci prévoit aussi le maintien de plusieurs mesures déjà en application. Il faut remédier à certains problèmes reconnus, comme celui de la limitation des programmes d'efficacité énergétique. De nouveaux instruments – p. ex. normes de construction – doivent en principe être mis en œuvre. L'idée de base reste la même. C'est à la fois un bien et un mal : un bien, parce que l'on connaît la structure fondamentale ; un mal, parce que les défauts existants ne sont pas tous corrigés.

Objectif : la nouvelle loi, comme l'actuelle, fixe des objectifs de réduction des émissions. Visant non seulement un but général conforme à l'accord de Paris, le Conseil fédéral veut un objectif réparti en deux volets, l'un intérieur et l'autre extérieur. Il s'agit de microgestion car, même sans objectif interne, la Suisse doit

aussi réduire ses émissions à l'intérieur. Dans la nouvelle loi, certains instruments sont même limités au territoire national, comme le programme Bâtiments, les programmes d'efficacité énergétique, les conventions volontaires passées avec les importateurs de véhicules ou les projets de compensation en Suisse. Les mesures internes sont donc maintenues, même en l'absence d'objectifs internes.

Taxe sur le CO₂ : elle est actuellement de 96 francs par tonne. La loi en vigueur permet au Conseil fédéral de la relever jusqu'à 120 francs par tonne. Aujourd'hui déjà, la Suisse a la taxe sur le CO₂ la plus élevée au monde. Le Conseil fédéral propose que la nouvelle loi fixe ce maximum à 210 francs par tonne, soit près du double.

Notre position : l'usam soutient le Conseil fédéral dans son objectif visant à se conformer à l'accord de Paris. La plus grande association faitière de l'économie suisse mise sur la flexibilité et sur des programmes d'efficacité énergétique pour toutes les entreprises. Elle est opposée à un relèvement du maximum de la taxe sur le CO₂.

Une loi modérée : la nouvelle loi sur le CO₂ a pour but essentiel la continuité et l'amélioration de la législation actuelle. Sauf en ce qui concerne les mesures jugées excessives – p. ex. hausse de la taxe sur le CO₂, abrogation du programme Bâtiments – l'usam va dans la même direction. Mais la loi ne sera modérée que si elle laisse aux entreprises suffisamment de liberté quant à la façon d'atteindre leurs objectifs en matière climatique. De plus, seule une latitude suffisante permettra à celles-ci de faire de la protection du climat un produit ou un processus. Pour l'usam, la modération s'impose : la loi définit des objectifs et les privés doivent être libres de décider de la façon d'y parvenir.

Aménagement du territoire : à suivre de près

En matière d'aménagement du territoire, l'année 2018 a été riche en rebondissements. Bien que l'usam se félicite de l'échec du projet de durcissement de la Lex Koller, les intérêts des PME suisses ont dû être fermement défendus dans les nombreux projets et travaux préparatoires en cours. L'usam a fixé ses priorités pour l'année à venir : continuer de se mobiliser pour une pesée systématique des intérêts et pour un fédéra-

lisme en matière d'aménagement du territoire, lutter contre toute disposition en défaveur des régions périphériques mais aussi pour le respect du droit à la propriété. L'usam suivra de près la suite des travaux et assumera son statut d'acteur important et critique dans les questions relatives à la mise en œuvre et au développement du droit de l'aménagement du territoire.



Photo: Fotolia

L'usam joue un rôle important dans le domaine de l'aménagement du territoire, où elle a combattu avec succès un projet visant à durcir la Lex Koller.

Superflue & nuisible



Projet de 2e révision de la loi sur l'aménagement du territoire

Après le rejet du projet de deuxième révision de la LAT, une procédure de consultation sur un nouveau projet de révision avait été ouverte. Plusieurs précisions avaient été réclamées de la part de l'usam, entre autres, quant à l'approche en matière de planification et de compensation ainsi que la définition des zones agricoles spéciales. La nécessité de procéder à une nouvelle révision avait également été questionnée. Le 31 octobre 2018, le Conseil fédéral a approuvé la deuxième étape de la révision. Le projet sera donc traité au Parlement courant 2019. L'usam continuera à suivre de très près les prochaines étapes. Quant à la protection des surfaces d'assolement, elle a été dissociée de la nouvelle version du projet et fait l'objet d'une procédure de consultation qui se terminera début 2019. L'usam a rejeté fermement toute protection absolue des terres. Le sol est un facteur de production et de compétitivité qui nécessite une flexibilité.

Initiative contre le mitage

L'usam s'est investie avec force contre cette initiative extrême des Jeunes Verts, qui souhaitait geler l'extension de toute nouvelle zone à bâtir sans limite de temps. Superflue

et nuisible, cette initiative soumise à votation populaire en février 2019 a été massivement rejetée par les citoyens. Un succès pour l'usam et les organisations membres qui ont soutenu la campagne.

Lex Koller

Un projet de durcissement de la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger « Lex Koller » avait été mis en consultation. L'usam a combattu avec véhémence ce projet de renforcement de la loi. Le 20 juin 2018, le Conseil fédéral a communiqué qu'il renonçait à une révision. La Lex Koller, entrée en vigueur en 1985, limite l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger. En présentant son projet de révision, le Conseil fédéral visait notamment à mettre en œuvre le postulat 11.3200 Hodgers et à adapter la loi. L'usam a maintenu la pression afin de garantir un climat accueillant aux investissements étrangers, primordial pour la plateforme économique Suisse dans son ensemble.



Photo: © SBB CFF FFS

Mobilité

Projets d'infrastructures de transport à réaliser rapidement

Le souverain ayant accepté, en 2017, le fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA) et, en 2014, le fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF), des projets sont en cours. L'usam se félicite des développements infrastructurels planifiés.

Suite à l'acceptation du FORTA en 2017, des crédits d'engagement arrivent périodiquement à échéance. Avec le plafond de dépenses pour les routes nationales sur la période 2020-2023, le Conseil fédéral propose le programme de développement stratégique (PRODES des routes nationales) mis à jour. Le plafond de dépenses est fixé à 8,16 milliards de francs. Pour les projets d'extension de l'étape d'aménagement 2019 et la réalisa-

tion des autres projets d'extension du PRODES des routes nationales, le Conseil fédéral demande un crédit d'engagement de 4,65 milliards. L'usam soutient les trois projets prévus pour l'étape 2019 : accroissement de la capacité à Crissier, contournement du Locle, contournement de Lucerne y c. extension sud (Kriens-Hergiswil) et aménagement nord (accroissement de la capacité Rotsee-Buchrain). Il est important de développer les in-



Au cours des prochaines années, le réseau ferré bénéficiera de projets de développement, dont profitera aussi le transport de marchandises.

frastructures de transport : sur le réseau des routes nationales, près de 26 000 heures d'embouteillage ont été enregistrées en 2017, soit deux fois plus qu'en 2009. Cette évolution est essentiellement due à la congestion du trafic. En 2017, neuf heures d'embouteillage sur dix étaient imputables à des goulets d'étranglement. Ces heures improductives risquent aussi de retarder les livraisons.

Côté rail, il est prévu d'étendre le ré-

seau ferroviaire par étapes. D'ici à 2035 seront investis 11,9 milliards de francs, d'une part afin de remédier aux engorgements actuels ou futurs, d'autre part pour développer le réseau dans l'Arc lémanique mais également sur les tronçons Berne-Zurich, Genève-Lausanne-Yverdon-Bienne et Soleure-Olten-Zurich-Winterthur de même que pour moderniser la ligne Neuchâtel-La Chaux-de-Fonds. Dans la région zurichoise, les capacités ferroviaires seront net-

tement accrues grâce à l'aménagement de la gare de Stadelhofen, à une meilleure desserte de la Suisse orientale par le tunnel de Brütten et à la construction du tunnel de base du Zimmerberg II. Le fret profitera lui aussi des projets d'extension : valorisant les gares et les installations, ces projets permettront d'augmenter les sillons-horaires et d'améliorer les liaisons entre les gares de triage.



La RFFA allie la réforme fiscale des entreprises et le financement de l'AVS, tout en tenant compte des intérêts des PME.

Politique fiscale et financière

2018, année de la RFFA

La loi relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA) est née d'un compromis âprement discuté en 2018 au Parlement. Ce compromis fédéral prend en compte les intérêts des PME. Du fait de la haute priorité accordée à la RFFA, les autres réformes fiscales (couple et famille, impôt anticipé) n'ont pu être que partiellement amorcées. En matière de politique des finances publiques, la garantie du mécanisme du frein à l'endettement et la réduction des dépenses ont été prioritaires. La volonté de mettre en place un frein aux coûts de la réglementation a subi un revers.

Loi relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA)

Après l'échec de la RIE III en votation populaire, le Conseil fédéral est revenu avec une nouvelle mouture, le Projet fiscal 17 (PF17). Le PF17 aurait prétérité les PME et n'avait aucune chance de rassembler une majorité. Le dispositif alternatif RFFA âprement mis au point par le Parlement, alliant fiscalité des entreprises et financement de l'AVS, tient très clairement compte des intérêts des PME et du besoin d'une compensation sociale (en réponse à la principale critique faite par les opposants à la RIE III), tout en satisfaisant à l'adaptation jugée nécessaire aux usages internationaux. Une coalition d'organisations politiques, syndicales et associatives a lancé un référendum début octobre 2018 contre la RFFA. Le référendum ayant abouti, ce sera au peuple et aux cantons de décider le 19 mai 2019.

Réforme de l'imposition du couple et de la famille

Le débat autour de l'élimination de l'inégalité de traitement entre couples mariés et concubins vivant dans la même situation financière est toujours d'actualité. Depuis maintenant plus de trente ans, le sujet divise. Cette discrimination fiscale touche près de 454 000 couples mariés à deux revenus. Le modèle de calcul alternatif privilégié par le Conseil fédéral ne fait pas l'unanimité. Compte tenu des possibilités

qu'offre la numérisation, l'imposition individuelle et le quotient familial doivent être considérés dans le débat parlementaire.

Réforme de l'impôt anticipé

En attendant toujours la grande réforme, il est à relever une amélioration non négligeable dans le remboursement de l'impôt anticipé. Ce dernier devrait désormais être plus largement remboursé. Cette possibilité sera offerte au contribuable à qui le fisc a fait remarquer qu'il avait oublié de déclarer certains revenus.

Finances publiques et coûts réglementaires

Les dépenses budgétées au niveau fédéral sont toujours plus importantes d'un exercice à l'autre. Pour freiner cette ascension, une motion charge le Conseil fédéral de prendre des mesures afin que les dépenses de personnel de l'administration fédérale ne dépassent pas le montant fixé dans le budget 2019. Chaque année, un réexamen des tâches de la Confédération serait réalisé en vue d'obtenir des gains d'efficacité. Du côté des coûts de la réglementation, le processus parlementaire relatif au traitement du frein à la réglementation n'est pas terminé. Pourtant, fin 2018, le Conseil fédéral a décidé unilatéralement de ne pas mettre en œuvre le frein aux coûts de la réglementation. Il s'agira de redoubler d'efforts pour endiguer les coûts réglementaires.

Nouvelle tentative de réforme de la prévoyance vieillesse

L'échec du projet Prévoyance vieillesse 2020 ouvre la voie à de vraies réformes. Mais celles-ci prendront du temps. Dans le domaine de la santé également, il est difficile de mettre en œuvre des réformes efficaces.

Triplement rejeté dans les urnes, le projet Prévoyance vieillesse 2020 fait partie du passé. Mais il demeure urgent d'agir. Comme le préconisait l'usam, le Conseil fédéral veut maintenant assainir séparément l'AVS et la prévoyance professionnelle. Concernant l'AVS, il a mis en consultation en 2018 un projet dont on notera les points positifs : relativement sobre, il prévoit de porter l'âge de la retraite des femmes à 65 ans et de ne pas augmenter les taux de cotisation des indépendants.

La réforme de l'AVS doit coûter moins cher

En revanche, la proposition du Conseil fédéral de relever de 1,5% les taux de TVA est à rejeter. L'usam est prête à accepter une hausse modérée. Le fardeau supplémentaire ne doit pas dépasser le plafond de 0,6% de TVA défini pour le projet Prévoyance vieillesse 2020 rejeté en votation populaire. Il convient de prendre en compte également la hausse de 0,3% des retenues salariales sur laquelle les votants seront appelés à se prononcer en mai 2019 dans le cadre du projet de loi fédérale relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA). Si ce train de mesures obtient l'assentiment du souverain, conformément à la consigne de vote de la Chambre suisse des arts et métiers, l'usam s'engagera avec vigueur pour que le relèvement de la TVA en faveur de l'AVS soit limité à 0,3%.

Quant à la réforme de la prévoyance professionnelle, le conseiller fédéral Berset en a confié la tâche aux partenaires sociaux, qui ont jusqu'au printemps 2019 pour proposer des solutions consensuelles. Vu les pro-

fondes divergences d'opinions et le peu de marge de manœuvre à disposition, tout indique qu'il sera fort difficile de trouver ici une solution aussi simple que l'œuf de Colomb.

Les retraits en capital LPP restent possibles

Les dépenses pour les prestations complémentaires allant croissant, le Conseil fédéral voulait limiter radicalement le retrait en capital LPP. L'usam a combattu cette idée dès le





Photo: Fotolia

L'usam se félicite que le projet de stabilisation de l'AVS porte l'âge de la retraite des femmes à 65 ans. Tout comme elle se réjouit du maintien des taux de cotisation des indépendants au niveau actuel.

début et, par chance, le Parlement a suivi son avis. Les retraits en capital restent donc autorisés dans les limites en vigueur. Et très important sur le plan économique : il est encore possible d'utiliser des fonds LPP pour financer le démarrage d'une activité indépendante. Dans le domaine de la santé, les projets de réforme étatiques du conseiller fédéral Berset se heurtent à une résistance toujours plus importante. Le Parlement a bloqué ses

propositions visant à limiter les franchises à option et à réaménager les régions de primes. Mis en consultation en automne 2018, le premier train de mesures visant à freiner la hausse des coûts proposait surtout de nouvelles interventions de l'État. Il a essuyé un refus majoritaire. Conséquence du blocage des réformes : les primes d'assurance-maladie poursuivent leur ascension.



Politique du marché du travail

Obligation d'annoncer les postes vacants : premières expériences

De premières expériences ont été tirées de l'annonce obligatoire des postes vacants. Les efforts visant à assouplir la saisie du temps de travail dénotent une évolution positive. En revanche, l'usam juge négatif le contrôle des salaires instauré par Parlement.

Depuis le 1^{er} juillet 2018, les postes vacants dans les genres de profession dont le taux de chômage atteint 8% et plus doivent être annoncés. Cette obligation concerne surtout les métiers de la restauration, de l'hôtellerie et du bâtiment. En 2020, ce taux sera ramené à 5%. La liste des professions concernées est disponible sous www.arbeit.swiss/stellenmeldepflicht. Les postes vacants peuvent être annoncés en ligne sur le site arbeit.swiss, par téléphone ou auprès de l'ORP com-

pétent. La publication des postes soumis à l'obligation d'annonce est sujette à un embargo de cinq jours ouvrables. Les branches ont établi des listes de métiers se référant à des diplômes reconnus, aisément identifiables par les employeurs. L'usam escompte que la nomenclature des professions sera clarifiée en 2019 ; les employeurs sauront alors précisément quels métiers sont assujettis.



Photo: Fotolia

L'obligation d'annoncer les postes vacants frappe tout particulièrement les métiers de la gastronomie. En 2019, l'usam souhaite voir la nomenclature des professions clarifiée afin de lever toute ambiguïté pour les employeurs.

Progrès dans l'assouplissement du marché du travail

Pour les cadres et spécialistes disposant de pouvoirs importants et d'un degré d'autonomie élevé, le passage d'un horaire de travail hebdomadaire à un horaire annuel est un moyen de répartir le travail de façon plus souple. Pour ces personnes, des exceptions à la saisie du temps de travail doivent en outre être possibles. Les nouvelles réglementations seront mises en application en 2019. Datant de plus de cin-

quante ans, la loi sur le travail répond aux exigences et à la logique de l'industrie ; elle doit être modernisée et assouplie. L'usam demande la suppression des réglementations inutiles et obsolètes.

Le Parlement instaure la police des salaires

Les entreprises occupant 100 personnes et plus devront désormais faire attester périodiquement qu'elles paient le même salaire aux femmes et aux hommes. L'usam a

fermement combattu cette révision inutile de la loi sur l'égalité.

Centenaire de l'Organisation internationale du Travail OIT

En 2018, la politique du marché du travail s'est distinguée par un très large éventail de thèmes. À l'occasion de leur déclaration tripartite sur l'avenir du travail et du partenariat social en Suisse face à la numérisation de l'économie, les partenaires sociaux ont lancé les festivités célébrant le 100e anniversaire de l'OIT.

Organisation





«Parlement» renouvelé

La Chambre suisse des arts et métiers a été renouvelée durant l'exercice. Réunie quatre fois, elle a pris position sur cinq objets soumis au verdict des citoyens.

La Chambre suisse des arts et métiers, «parlement» de l'usam, a été renouvelée lors du Congrès suisse des arts et métiers le 16 mai 2018. Le président en exercice et conseiller national Jean-François Rime a été confirmé dans ses fonctions, tandis qu'André Berdoz (président Chambre vaudoise des arts et métiers) et la conseillère nationale Daniela Schneeberger (présidente FIDUCIAIRE[SUISSE]) ont été élus vice-présidents. La Chambre a en outre élu au Comité directeur les nouveaux membres suivants: le conseiller aux États Ivo Bischofberger (président Union Professionnelle Suisse de la Viande), le conseiller national Hansjörg Brunner (président UCAM Thurgovie) et Werner Scherrer (président Union cantonale zurichoise des arts et métiers et PME).

La Chambre suisse des arts et métiers a par ailleurs émis les consignes de vote suivantes:

- «**Base légale pour la surveillance des assurés**»: OUI (projet accepté en votation)
- Initiative populaire «**Pour la sécurité alimentaire**»: NON (projet rejeté en votation)
- «**Loi fédérale sur les jeux d'argent**»: OUI (projet accepté en votation)
- Initiative populaire «**Le droit suisse au lieu de juges étrangers (initiative pour l'autodétermination)**»: NON (projet rejeté en votation)
- Initiative populaire «**Stopper le mitage – pour un développement durable du milieu bâti (initiative contre le mitage)**»: NON (projet rejeté en votation)



Invité d'honneur du Congrès suisse des arts et métiers 2018, le conseiller fédéral Ignazio Cassis s'est exprimé sur l'accord institutionnel entre la Suisse et l'Union européenne.



Des forces réunies : le nouveau Comité directeur et les membres de la direction (absente sur la photo : Alexa Krattinger).

Comité directeur

Organe de direction renouvelé

Deux démissions et la décision du Congrès suisse des arts et métiers de modifier les statuts en introduisant une limite d'âge et de durée de fonction ont conduit à un renouvellement du Comité directeur durant l'exercice.

Outre les démissions des deux vice-présidents, le conseiller aux États Jean-René Fournier et l'ancien conseiller aux États Rolf Büttiker, le Comité directeur usam a également dû enregistrer la démission de Robert E. Gubler (Union cantonale zurichoise des arts et métiers et PME) suite à la décision du Congrès suisse des arts et métiers.

Pour remplacer les démissionnaires, membres de longue date, les personnes suivantes ont été élues au Comité directeur: le conseiller aux États Ivo Bischofberger (président Union Professionnelle Suisse de la Viande UPSV), le conseiller national Hansjörg Brunner (président UCAM Thurgovie) et Werner Scherrer (président Union cantonale zurichoise des arts et métiers et PME).

Sous la conduite du conseiller national Jean-François Rime, président usam, le Comité directeur a tenu quatre séances ordinaires sur des thématiques prioritaires. Concernant le projet fiscal 17 / RFFA, il a refusé une compensation sociale via les allocations familiales, mais soutenu la compensation proposée via l'AVS. Durant l'exercice, l'organe directeur de l'usam a en outre débattu du développement d'un éventuel accord-cadre institutionnel avec l'UE, même si son contenu concret n'était pas encore connu.

Ensemble au service des PME

Depuis 135 ans, la *Schweizerische Gewerbezeitung sgz* et le *Journal des arts et métiers jam* demeurent les porte-voix des PME suisses. Publiés au rythme de 19 et 12 éditions par an, ils posent un regard critique sur la vie politique et économique suisse. Les tirages restent élevés : 106 919 exemplaires certifiés REMP pour la *sgz* et 33 781 pour le *jam* au 1er octobre 2018.

En mars 2017, l'Union suisse des arts et métiers usam a lancé, sur les chaînes privées TeleBärn, TeleM1, TeleZüri et sur WebTV, une émission de télévision consacrée aux PME et aux thèmes les concernant en particulier – *FOKUS KMU*. À voir tous les quinze jours entre 17h35 et 17h55, à une heure de grande écoute en première partie de soirée, cette émission est également téléchargeable sur www.fokus-kmu.tv. Depuis 2018, elle est en outre diffusée sur Tele Z et produite dans un nouveau studio avec de nouveaux animateurs. Aussi intéressants qu'attractifs, les contenus de l'émission ont permis à *FOKUS KMU* d'augmenter régulièrement son audience dans un pourcentage à deux chiffres

et de l'inscrire parmi les fleurons des chaînes qui la diffusent.

Collaborateurs

Le secrétariat a connu quelques changements de personnel : fin février 2018, Bernhard Salzmänn a quitté l'usam ; il a été remplacé par Corinne Aeberhard, nouvelle responsable communication et rédaction. Au printemps, après 18 ans de précieux et loyaux services, Urs Wyler a pris une retraite bien méritée ; la nouvelle responsable finances et publications, Mirjam Voser, est entrée en fonction le 1er mars. En juin, Yannick Schaad a terminé avec succès son stage d'employé de commerce CFC profil E – l'usam lui adresse ses félicitations ! De février à août, Lara Meister a renforcé l'équipe de communication comme stagiaire et, en octobre, Nadia Rappo a remplacé Luana Stucki au secrétariat. Le 1er juillet 2018, Alexander Krebs a commencé son stage d'une année comme employé de commerce CFC profil E.

Événements

La 69e Conférence d'hiver de Klos-

ters a réuni plus de 200 participants, séduits par de passionnants exposés et discussions. Les 51es Journées romandes des arts et métiers, à nouveau organisées sur leur site traditionnel de Champéry, ont rassemblé quelque 120 participants ; cet événement s'est lui aussi articulé autour du thème 2018 « La valeur des PME ». Les deux rencontres avec les Unions cantonales des arts et métiers ont été consacrées aux thèmes et campagnes politiques ainsi qu'à diverses questions suggérées par les cantons.

Lors du Congrès suisse des arts et métiers, Jean-François Rime, candidat à sa réélection à la présidence de l'usam pour une nouvelle période de deux ans, a mis en évidence la capacité de la plus grande organisation faîtière de l'économie suisse à faire aboutir des référendums et à mener des campagnes. Comme l'a expliqué le conseiller national UDC, l'usam a remporté de grands succès, en particulier dans son domaine clé, où elle exige la réduction des coûts réglementaires. Pour pouvoir continuer à créer de la valeur en dépit d'une concurrence acharnée, les PME doivent disposer de liberté entrepreneuriale. L'usam a présenté au Congrès une résolution dans ce sens pour adoption.



Les Journées romandes des arts et métiers, organisées les 25 et 26 juin 2018, ont été l'occasion de rencontres à la fois passionnantes et décontractées.



Photo: Corinne Remund

Fonds de protection

Organisation d'entraide des arts et métiers

Le conseil d'administration du Fonds de protection des arts et métiers suisses a siégé deux fois en 2018.

L'organisation d'entraide des arts et métiers a soutenu les campagnes de vote/projets suivants:

- Initiative « No Billag »
- 2 x NON aux initiatives agricoles
- TV arts et métiers *Fokus KMU*

Organisation



26



Institutions PME



Photo: André Albrecht

« Femmes dans des mondes d'hommes », tel s'intitulait synergy 2018. Les battantes invitées sur scène ont témoigné avec passion de leur quotidien professionnel à la tête de leurs entreprises.

fondation pme suisse

Fondation pour la diffusion
des connaissances d'entreprise

Highlight synergy

synergy est, chaque année en novembre, l'événement phare de la Fondation PME Suisse. Et en 2018, le grand rendez-vous des PME s'est révélé particulièrement glamour. Pour lancer le 25^e anniversaire de Femmes PME Suisse, la scène était exclusivement féminine. Des battantes ont emmené le public dans leur domaine, là où elles se sont imposées avec succès. Outre la fabricante de skis high-tech Francesca Kuonen, l'auditoire a ainsi découvert la directrice artistique et communicante Sarah Hildebrand, sa sœur la célèbre cheffe cuisinière Meta Hildebrand, la spécialiste du recyclage Karin Bertschi et Nicole Conrad, responsable Raiffeisen Centre des Entrepreneurs RCE Suisse romande, à la tête d'une exploitation viticole. Toutes ont assuré une prestation captivante et divertissante devant plus de 600 invités.

Depuis 2018, helpy.ch a trouvé sa place dans le marketing de référence et comme système de communication de compétences pour les PME. Les réunions d'experts sont très appréciées : les personnes qui en ont besoin peuvent obtenir rapidement des conseils avisés sur différents thèmes spécifiques, la succession par exemple. Une opération gagnant-gagnant pour toutes les parties.

En 2017, le conseil de fondation avait demandé à l'Autorité fédérale de surveillance des fondations de modifier l'acte pour faire de l'usam la seule responsable. La modification requise a pu être apportée en 2018.

www.stiftung-kmu.ch

www.synergy-schweiz.ch

www.helpy.ch



KMU Frauen Schweiz

Femmes PME Suisse

Donne PMI Svizzera

Femmes PME Suisse

Coresponsable de l'examen professionnel de « spécialiste en gestion de PME avec brevet fédéral », le réseau mis en place dans le cadre de la Conférence Femmes PME cantonales s'est surtout demandé comment inciter les femmes PME à passer cet examen. En Suisse romande, la voie d'accès via le processus de suivi et la procédure de validation des acquis est plutôt bien établie. En Suisse alémanique, l'objectif reste difficile, mais les efforts vont dans la bonne direction. Un point réjouissant est le fait que d'anciennes par-

ticipantes se mettent maintenant à disposition comme expertes aux examens. En outre, la session de printemps, à Soleure, a été l'occasion d'échanges d'expériences entre les déléguées cantonales. Celles-ci ont constaté que l'engagement et l'intérêt des femmes PME peuvent être très différents selon la région. En prélude au 25^e anniversaire de Femmes PME Suisse qui aura lieu en 2019, synergy 2018 a été entièrement consacré aux femmes.

www.femmespmesuisse.ch

proparis Prévoyance arts et métiers Suisse

Très bien établie en Suisse, la fondation de prévoyance proparis met tout en œuvre pour que les chefs d'entreprise et leurs collaborateurs puissent aborder la retraite en toute confiance et en toute sécurité. Les quelque 72 700 assurés actifs et plus de 11 500 retraités attendent du slogan de proparis « Sûre comme la Suisse » qu'il ne soit pas qu'une simple allégation. La fondation collective répond à leurs attentes en couvrant les risques de manière large et prévoyante auprès de réassureurs.

Cette couverture des risques a permis à proparis et aux caisses de pension affiliées d'être moins touchées que les autres caisses par les

turbulences boursières de 2018, année très difficile. proparis a toutefois elle aussi enregistré des pertes sur placements, qui n'ont été que partiellement compensées par les garanties des assureurs – nettement réduites au cours des dernières années. Les pertes enregistrées se sont néanmoins révélées clairement plus faibles que celles enregistrées par de nombreuses autres caisses. Le taux de couverture en a donc aussi été moins affecté ; fin 2018, il était encore bien supérieur à 100%. Cette très bonne couverture reflète les exigences de sécurité élevées que s'impose proparis.

Une grande compagnie d'assurances ayant décidé, l'année der-

nière, de se retirer du marché de l'assurance complète dans la prévoyance professionnelle, proparis doit maintenant parvenir à garantir le niveau de sécurité élevé qui est le sien également après l'échéance des contrats existants. Les clarifications et négociations pour 2021 et au-delà sont en cours et doivent s'achever cette année.

Pour dessiner l'orientation future de la fondation collective, proparis a, durant les deux dernières années, examiné et clarifié d'importantes questions stratégiques et ainsi posé la base de ses activités en faveur des assurés et des quelque 11 000 PME suisses qui lui sont affiliées.

www.proparis.ch



Exercice 2018 réussi

L'IFCAM – Institut suisse pour la formation des cadres d'entreprise – a connu une excellente année 2018. Chiffre d'affaires, bénéfice et nombre de participants ont enregistré une croissance significative. La collaboration avec diverses associations professionnelles des arts et métiers s'est intensifiée et renforcée. Les enseignants, l'organisation des cours et les moyens didactiques

conçus à l'interne jouissent d'une très bonne réputation et le taux de réussite est élevé.

Le high-voltage-learning®, modèle d'enseignement révolutionnaire introduit voilà deux ans par l'IFCAM, a suscité un grand enthousiasme. Depuis, huit classes se sont déjà ouvertes dans les formations menant au « brevet fédéral d'électricien chef de projet » ou au « diplôme de

technicien ES en électronique ». L'IFCAM a donc décidé d'étendre le modèle high-voltage-learning® à la formation menant au « brevet fédéral de spécialiste en gestion de PME » ; la première volée débutera en avril 2019.

Notre service de conseil se réjouit de vous fournir de plus amples informations (tél. 044 515 72 72).

www.ifcam.ch

Organes et organisations membres



Comité directeur

Etat au 1^{er} janvier 2019

Présidence



Rime Jean-François
Président d'honneur de l'Industrie
du bois Suisse, conseiller national
Bulle

Vice-présidence



Berdoz André
Président de la Chambre
vaudoise des arts et métiers
Grandvaux



Schneeberger Daniela
Zentralpräsidentin
TREUHAND|SUISSE, Nationalrätin
Thürnen

Membres



Bischofberger Ivo
Präsident Schweizer Fleisch-
Fachverband, Ständerat
Oberegg



Brunner Hansjörg
Präsident Thurgauer
Gewerbeverband, Nationalrat
Sirnach



Flückiger-Bäni Sylvia
Präsidentin Lignum
Holzwirtschaft Schweiz,
Nationalrätin
Schöftland



Lardi Gian-Luca
Zentralpräsident
Schweizerischer
Baumeisterverband
Lugano



Lenz Toni
Präsident Berner KMU
Langnau



Lustenberger Ruedi
Präsident SWISS LABEL und
Ehrenpräsident Verband
Schweizerischer Schreinermeister
und Möbelfabrikanten
Romoos



Mark Olivier
Präsident de JardinSuisse
Clarens



Platzer Casimir
Präsident GastroSuisse
Kandersteg



Scherrer Werner
Präsident KMU- und
Gewerbeverband Kanton Zürich
Bülach



Senn Pierre Daniel
Vice-président de l'Union profession-
nelle suisse de l'automobile UPSA
Neuchâtel



Staub Georg
Ehrenpräsident swissstaffing
Dübendorf



Züllig Andreas
Präsident hotelleriesuisse
Lenzerheide

Présidents et membres d'honneur

Etat au 1^{er} janvier 2019

Présidents d'honneur

Engelberger Edi sen. seit 2010

Früh Hans Rudolf seit 2004

Membres d'honneur

Barde Michel depuis 2008

Bartlome Hansueli seit 1997

Beck Jürg seit 2010

Berger Antoine seit 2010

Bezzola Duri seit 2008

Collé Daniel depuis 2008

Dillier Ruedi seit 2004

Donauer Josef seit 1997

Frei Xaver seit 1985

Käppeli Josef seit 2008

Margot Pierre-Daniel depuis 2004

Mettler Jan seit 2008

Repond Bernard depuis 2008

Romano Rodolphe depuis 2008

Scheidegger Rudolf seit 2008

Schlosser Alfred seit 2008

Slongo-Albrecht Marianne seit 2008

Spaltenstein Alfred seit 1988

Weibel Alois seit 2008

Wenger Jean depuis 2010

Widrig Hans Werner seit 2008

Zimmerli Hansjörg seit 2008

Chambre suisse des arts et métiers

Etat au 1^{er} janvier 2019

Représentants des Unions cantonales des arts et métiers

Bizzini Silvio

Delegato Camera di commercio, dell'industria, dell'artigianato e dei servizi del Cantone Ticino

Coudray Jacques-Roland

Membre du Conseil de l'Union valaisanne des arts et métiers

De Haan John

Präsident Gewerbeverband Obwalden

Engelberger Edi jun.

Präsident Nidwaldner Gewerbeverband

Fisch Karl

Präsident Kantonal-Schwyzerischer Gewerbeverband

Fringer Marcel

Präsident Kantonaler Gewerbeverband Schaffhausen

Hartmann Andreas

Präsident Kantonaler Gewerbeverband St. Gallen

Kubli Josef

Präsident Gewerbeverband des Kantons Glarus

Manser Albert

Präsident Kantonaler Gewerbeverband Appenzell Innerrhoden

Matthey Blaise

Directeur général de la Fédération des Entreprises Romandes Genève

Meister Marianne

Präsidentin Kantonal-Solothurnischer Gewerbeverband

Morand Jacques

Präsident de la Chambre patronale du canton de Fribourg

Riat Patrick

Präsident de la Fédération des Entreprises Romandes de l'Arc jurassien

Rohner René

Präsident Gewerbeverband Appenzell Ausserrhoden

Röthlisberger René

Präsident Wirtschaft Uri

Schmid Kurt

Präsident Aargauischer Gewerbeverband

Schneider Andreas

Präsident Wirtschaftskammer Baselland

Schweizer Marcel

Präsident Gewerbeverband Basel-Stadt

Staerke Roland

Präsident Gewerbeverband des Kantons Zug

Stieger Herbert

Präsident Bündner Gewerbeverband

Wenger Jean

Vice-président de l'Union cantonale neuchâtoise des arts et métiers

With Peter

Präsident KMU- und Gewerbeverband Kanton Luzern

Représentants des associations professionnelles et de branche suisses et membres désignés

Amstutz Adrian

Zentralpräsident ASTAG, Schweizerischer Nutzfahrzeugverband, Nationalrat

Aschwanden Hans

Präsident FROMARTE, Dachverband der Schweizer Käsespezialisten

Bisig Walter

Präsident Genossenschaft Gebäudehülle Schweiz

Blondin Jacques

Präsident de SWISSCOFEL, Association Suisse du Commerce Fruits, Légumes et Pommes de terre

Bonfanti Bruno

Presidente Associazione svizzera del commercio del vino

Bruggmann Peter

Präsident ASMAS Sportfachhandel Schweiz

Burkard Peter Michael

Vizepräsident pharmaSuisse Società Svizzera dei Farmacisti

Burkhalter Peter

Präsident Ziegelindustrie Schweiz

Charmey Christiane

Présidente de Femmes PME Suisse romande

Dürr Andreas

Delegierter SVIT Schweiz, Schweizerischer Verband der Immobilienwirtschaft

Edelmann Peter

Präsident viscom

Egeli Raoul

Präsident Schweizerischer Verband Creditreform

Eilinger Reto

Präsident interieursuisse, Schweizerischer Verband der Einrichtungsbranche

Emch Thomas

Verwaltungsratspräsident Schweizerische Elektro-Einkaufs-Vereinigung eev Genossenschaft

Feller Olivier

Directeur de la Chambre vaudoise immobilière, conseiller national

Fiala Doris

Unternehmerin, Nationalrätin

Freda Mario

Zentralpräsident Schweizerischer Maler- und Gipserunternehmer-Verband

Glauser Martin

Delegierter des Vorstandes BodenSchweiz Verband Bodenbelagsfachgeschäfte

Gmür Alois

Zentralpräsident Verband Schweizerischer Getränkegrossisten, Nationalrat

Goethe Roland

Präsident SWISSMECHANIC
Schweizerischer Verband mechanisch-
technischer Betriebe

Gubler Robert E.

Ehrenpräsident KMU- und Gewerbeverband
Kanton Zürich

Gutjahr Diana

Vizepräsidentin Thurgauer Gewerbeverband,
Nationalrätin

Gysin Hans Rudolf

Ehrenpräsident Intergenerika und ehemaliger
Direktor Wirtschaftskammer Baselland

Hotz Silvan

Präsident Schweizerischer Bäcker-
Confiseurmeister-Verband

Huser Daniel

Zentralpräsident suissetec, Schweizerisch-
Liechtensteinischer Gebäudetechnikverband

Imbach Konrad

Zentralpräsident Schweizerischer
Plattenverband

Iten Thomas

Zentralpräsident Verband Schweizerischer
Schreinermeister und Möbelfabrikanten

Jan Blaise

Vice-président de l'Association VELEDES
Association suisse des détaillants en
alimentation

Jungo Marius

Vizepräsident Fachverband der
Schweizerischen Kies- und Betonindustrie

Kellenberger Thomas

Verbandsleitungsmitglied Verband
Schweizerischer Radio-, TV- und
Multimediafachhandel

Küng Eveline

Präsidentin Verband Schweizerischer
Inkassotreuhandinstitute

Kunz Hans

Ehrenmitglied AM Suisse

Luginbühl Erhard

Präsident SAA Swiss Automotive Aftermarket

Mächler Alex

Präsident imagingswiss - der Fotoverband

Meier Susan

Vizepräsidentin Schweizer Fachverband für
Kosmetik

Morand Julien

Président de la Fédération suisse des
spiritueux

Müller Leo

Rechtsanwalt und Notar, Nationalrat

Naselli Paolo

Vice-président de l'Association suisse des
transports routiers ASTAG

Nicklès Daniel

Vorstandsmitglied Verband Schweizer
Goldschmiede und Uhrenfachgeschäfte

Ojetti Damien

Président central de coiffureSUISSE

Oswald Eric

Präsident Verband Textilpflege Schweiz

Ponti Silvio

Präsident Swiss Plastics

Regazzi Fabio

Imprenditore, consigliere nazionale

Rupli Hans

Zentralpräsident Holzbau Schweiz, Verband
Schweizer Holzbau-Unternehmungen

Schilliger Peter

Ehrenpräsident suissetec, Schweizerisch-
Liechtensteinischer Gebäudetechnikverband,
Nationalrat

Schlessinger Lionel

Präsident Verband der Schweizerischen
Lack- und Farbenindustrie

Späti Kurt

Zentralvorstandsmitglied Schweizerischer
Carrosserieverband

Spiess Dieter

Ehrenpräsident schuhschweiz

Suter Willi

Verwaltungsratspräsident Pistor Holding
Genossenschaft

Tanner Florian

Präsident Verband Werbetechnik+Print

Thoenen François

Membre du comité directeur de
Swiss Cigarette

Tschirky Michael

Zentralpräsident Verband Schweizerischer
Elektro-Installationsfirmen

Van Egmond Serge

Vizepräsident Schweizerischer
Floristenverband

Vifian Hannes

Präsident Verband Schweizer Möbelhandel
und -industrie möbelschweiz

Wernli Urs

Zentralpräsident AGVS
Auto Gewerbe Verband Schweiz

Wicht Jean-Pierre

Ancien président du Cautionnement romand

Wiederkehr Josef

Ehemaliger Präsident Schweizerischer
Gerüstbau-Unternehmer-Verband

Wyss Raphael

Vizepräsident Schweizerischer
Drogistenverband

Zemp Markus

Präsident Schweizer Brauerei-Verband

Zuberbühler David

Vizepräsident schuhschweiz, Nationalrat

Zwahlen Stephan A.

Vorstandsmitglied Vereinigung
Schweizerischer Assetmanagement- und
Vermögensverwaltungsbanken

Liste des organisations membres

Etat au 1^{er} janvier 2019

Unions cantonales des arts et métiers

Aargauischer Gewerbeverband AG
www.agv.ch

Berner KMU BE
www.bernerkmu.ch

Bündner Gewerbeverband GR
www.kgv-gr.ch

Camera di commercio, dell'industria, dell'artigianato e dei servizi del Cantone Ticino TI
www.cc-ti.ch

Chambre vaudoise des arts et métiers VD
www.centrepatronal.ch

Fédération des Entreprises Romandes de l'Arc jurassien JU
www.fer-arcju.ch

Fédération des Entreprises Romandes Genève GE
www.fer-ge.ch

Gewerbeverband Appenzell Ausserrhoden AR
www.gewebear.ch

Gewerbeverband Basel-Stadt BS
www.gewerbe-basel.ch

Gewerbeverband des Kantons Glarus GL
www.gewerbeverband.gl

Gewerbeverband des Kantons Zug ZG
www.zugergewerbe.ch

Gewerbeverband Obwalden OW
www.gewerbeverband-ow.ch

Kantonaler Gewerbeverband Appenzell Innerrhoden AI
www.kgv-ai.ch

Kantonaler Gewerbeverband Schaffhausen SH
www.gewerbe-sh.ch

Kantonaler Gewerbeverband St. Gallen SG
www.gewebesg.ch

Kantonal-Schwyzerischer Gewerbeverband SZ
www.ksgv.ch

Kantonal-Solothurnischer Gewerbeverband SO
www.kgv-so.ch

KMU- und Gewerbeverband Kanton Luzern LU
www.kgl.ch

KMU- und Gewerbeverband Kanton Zürich ZH
www.kgv.ch

Nidwaldner Gewerbeverband NW
www.gewerbe-nw.ch

Thurgauer Gewerbeverband TG
www.tgv.ch

Union cantonale neuchâtelaise des arts et métiers NE
www.unam.ch

Union Patronale du Canton de Fribourg FR
www.upcf.ch

Union valaisanne des arts et métiers VS
www.uvam-vs.ch

Wirtschaft Uri UR
www.wirtschaft-uri.ch

Wirtschaftskammer Baselland BL
www.kmu.org

Associations professionnelles et de branche suisses

2roues Suisse, Association de la branche du commerce spécialisé des véhicules deux-roues
www.2radschweiz.ch

adlatus Suisse, Senior Management Advice
www.adlatus.ch

AEROSUISSE, Fédération faitière de l'aéronautique et de l'aérospatiale suisses
www.aerosuisse.ch

AKUSTIKA, Association suisse des audioprothésistes
www.akustika.ch

Allpura, Association des entreprises suisses en nettoyage
www.allpura.ch

AM Suisse
www.amsuisse.ch

ASEPIB, Association Suisse d'Esthéticiennes Propriétaires d'Instituts de Beauté
www.asepib.ch

ASGA Pensionskasse
www.asga.ch

ASMAS Commerce de sport Suisse
www.sportbiz.ch

Association ARTISANA
www.artisana.ch

Association de Banques Suisses de Gestion
www.vav-abg.ch

Association des Banquiers Privés Suisses
www.swissprivatebankers.ch

Association des entreprises suisses de services de sécurité
www.vssu.org

Association des exploitants de shops de stations-service suisses
www.tankstellenshops.ch

Association des Fabricants de Clôtures Suisses
www.vsz-afcs.ch

Association des fournisseurs suisses de systèmes pour la protection contre le soleil et les intempéries
www.storen-vs-r.ch

Association des industries créatives de Suisse
www.kreativwirtschaft.ch

Association des réalisateurs publicitaires
www.verband-werbetchnik-print.ch

Association du commerce automobile
indépendant suisse
www.vfas.ch

Association du Commerce d'Art de la Suisse
www.khvs.ch

Association Green Building Suisse
www.greenbuilding.ch

Association Pied & Chaussure
www.fussunds Schuh.ch

Association professionnelle des détectives
privés suisses
www.fspd.ch

Association PRS PET-Recycling Schweiz
www.petrecycling.ch

Association Spitex privée Suisse
www.spitexprivée.swiss

Association suisse d'achats électro
aae société coopérative
www.eev.ch

Association Suisse de l'industrie des Graviers
et du Béton
www.asgb.ch

Association suisse de la branche des portes
www.vst.ch

Association suisse de network marketing
www.svnm.ch

Association Suisse de Vente à Distance
www.vsv-versandhandel.ch

Association suisse des armuriers et
négociants d'armes spécialisés
www.sbv-asa.ch

Association suisse des brasseries
www.biere.swiss

Association suisse des carrières de roches
dures
www.vsh-web.ch

Association suisse des commissaires-
priseurs
www.auktionatoren.ch

Association Suisse des Constructeurs Navals
www.bootbauer.ch

Association suisse des détaillants d'articles
de voyage et de maroquinerie
www.vsrld.ch

Association suisse des distributeurs
de boissons
www.vsg-asdb.ch

Association suisse des droguistes
www.drogistenverband.ch

Association suisse des entrepreneurs
plâtriers-peintres
www.asepp.ch

Association suisse des entreprises
d'entretien des textiles
www.textilpflege.ch

Association suisse des entreprises pour
systèmes de plafonds et d'aménagements
intérieurs
www.vsd.swiss

Association suisse des fabricants d'aliments
fourragers
www.vsf-mills.ch

Association suisse des fabricants de cigares

Association Suisse des Fabricants et
Fournisseurs d'Appareils électrodomestiques
www.fea.ch

Association suisse des fleuristes
www.florist.ch

Association Suisse des Gérants de Fortune
www.vsv-asg.ch

Association Suisse des Guides de Montagne
www.sbv-asgm.ch

Association suisse des laiteries moyennes

Association Suisse des magasins spécialisés
en Horlogerie et Bijouterie
www.vsgu-ashb.ch

Association suisse des maîtres couteliers
et de branches annexes

Association suisse des maîtres paveurs
www.pflaesterer.ch

Association suisse des maîtres tonneliers

Association Suisse des Marchands de
Matériaux de Construction
www.asmmc.ch

Association suisse des médecins
indépendants travaillant en cliniques privées
et hôpitaux
www.sbv-asmi.ch

Association suisse des négociants en
fourrages

Association Suisse des Négociants en
Philatélie
www.sbhv.ch

Association suisse des patrons
boulangers-confiseurs
www.swissbaker.ch

Association Suisse des Pharmacies de
Service Direct
www.vsva.ch

Association Suisse des Propriétaires de
Dragues et Chalands
www.lastschiffverband.ch

Association Suisse des Sociétés de
Factoring
www.factoring-verband.ch

Association Suisse des Sociétés de Leasing
www.leasingverband.ch

Association Suisse des Sociétés Fiduciaires
de Recouvrement
www.inkassoverband.ch

Association Suisse des Spécialistes de
l'Audition
www.verband-hoerakustik.ch

Association Suisse des Spécialités
Pharmaceutiques Grand Public
www.assgp.ch

Liste des organisations membres

Association Suisse du Carrelage
www.plattenverband.ch

Association suisse du commerce de céréales
et matières fourragères
www.vsgf.ch

Association Suisse du Commerce de l'Acier
et de la Technique du Bâtiment
www.sshv.ch

Association Suisse du Commerce Dentaire
www.svdh.ch

Association Suisse du Commerce des Vins
www.ascv-vsw.ch

Association Suisse pour la Formation
des Cadres
www.svf-asfc.ch

Association suisse pour les techniques
de l'environnement
www.svut.ch

Association VELEDES, Association suisse
des détaillants en alimentation
www.veledes.ch

Assurance des métiers Suisse
www.assurancedesmetiers.ch

ASTAG, Association suisse des transports
routiers
www.astag.ch

auto-suisse, Association des importateurs
suisse d'automobiles
www.auto.swiss

BfB Société fiduciaire
www.bfb.ch

BG OST-SÜD, Bürgschaftsgenossenschaft
für KMU
www.bgost.ch

Biofuels Suisse, Association de l'industrie
des biocarburants
www.biofuels-schweiz.org

Branche pour la formation et les examens
parfumerie
www.parfumeriesuisse.ch

Bureau Suisse de Coordination pour Feux
d'artifice
www.feuerwerk-skf.ch

CafetierSuisse
www.cafetier.ch

Caisse de compensation des arts et
métiers suisses
www.ak105.ch

caravaningsuisse, Union professionnelle
suisse de la caravane
www.caravaningsuisse.ch

Cautionnement romand
www.cautionnementromand.ch

CC Centre, Coopérative de Cautionnement
pour PME
www.bgm-ccc.ch

cemsuisse, Association de l'industrie suisse
du ciment
www.cemsuisse.ch

CENTRAVO SA
www.centravo.ch

Chambre neuchâteloise du commerce
et de l'industrie
www.cnci.ch

Chambre valaisanne de commerce
et d'industrie
www.cci-valais.ch

chaussuresuisse
www.schuhschweiz.ch

CITEC Suisse, Association pour la protection
des eaux et la sécurité des citernes
www.citec-suisse.ch

Cliniques Privées Suisses
www.privatehospitals.ch

coiffureSUISSE, Association suisse
de la coiffure
www.coiffuresuisse.ch

Communauté d'intérêts de l'Industrie Suisse
du Parquet
www.parkett-verband.ch

Communauté du commerce suisse
en tabacs
www.swiss-tobacco.ch

Communication Suisse, Organisation faîtière
de la communication commerciale
www.ks-cs.ch

Coopérative Enveloppe des édifices Suisse
www.gebäudehülle.swiss

COPYPRINTSUISSE
www.copyprintsuisse.ch

ElectronicPartner Suisse SA
www.electronicpartner.ch

ESA - Organisation d'achat de la branche
suisse de l'automobile et des véhicules à
moteur
www.esa.ch

Fédération Suisse des Casinos
www.switzerlandcasinos.ch

Fédération Suisse des Centres Fitness
et de Santé
www.sfgv.ch

Fédération Suisse des Ecoles Privées
www.swiss-schools.ch

Fédération suisse des spiritueux
www.wineandspirit.ch

Fédération suisse romande des entreprises
de plâtrerie-peinture
www.frepp.ch

feusuisse, Association des Poêliers-
Fumistes, Carreleurs et Conduits de fumée
www.feusuisse.ch

FICAL Coopérative de financement
www.fical.ch

FIDUCIAIRE|SUISSE, Union Suisse des
Fiduciaires
www.treuhandsuisse.ch

FIGAS Fiduciaire de la branche
automobile suisse SA
www.figas.ch

Financement à la consommation Suisse
www.konsumfinanzierung.ch

Foederatio Medicarum Practicarum
www.fmp-net.ch

Forum OAR, Forum suisse des organismes
d'autorégulation
www.forum-sro.ch

FRECEM, Fédération Romande des
Entreprises de Charpenterie, d'Ebénisterie
et de Menuiserie
www.frececm.ch

FROMARTE, Association faitière des artisans
suisse du fromage
www.fromarte.ch

Fruit-Union Suisse
www.swissfruit.ch

GastroSuisse, Fédération de l'hôtellerie
et de la restauration
www.gastro suisse.ch

Gewerbe-Treuhand AG
www.gewerbe-treuhand.ch

greenSys AG
www.greensys.ch

Groupe Mutuel Assurances
www.groupemutuel.ch

HG COMMERCIALE, Société Commerciale
de la Société Suisse des Entrepreneurs
www.hgc.ch

Holzbau Schweiz, Association suisse des
entreprises de construction en bois
www.holzbau-schweiz.ch

hotelleriesuisse, Société suisse des hôteliers
www.hotelleriesuisse.ch

IFCAM, Institut suisse pour la formation des
cadres d'entreprise
www.ifcam.ch

IG FBF, Interessengemeinschaft Fachbetriebe
für behindertengerechte Fahrzeugumbauten
www.igfbf.ch

imagingswiss – der Fotoverband
www.imagingswiss.ch

Industrie du bois Suisse, Association suisse
des scieries et de l'industrie du bois
www.holz-bois.ch

Industrie suisse de la terre cuite
www.terre cuite.ch

Institut Suisse de l'Emballage
www.svi-verpackung.ch

Intergenerika
www.intergenerika.ch

interieursuisse, Association suisse des
maisons d'aménagement intérieur
www.interieursuisse.ch

ISOLSUISSE, Association suisse des
maisons d'isolation
www.isolsuisse.ch

JardinSuisse, Association suisse des
entreprises horticoles
www.jardinsuisse.ch

KEP&Mail, Association des prestataires
privés de services postaux de Suisse
www.kepmail.ch

kioSwiss, Association des kiosques
et du commerce
www.kioswiss.ch

Lignum, Economie suisse du bois
www.lignum.ch

möbelschweiz, Association suisse industrie
et négoce du meuble
www.moebelschweiz.ch

OBT SA
www.obt.ch

OPTIQUESUISSE, Association d'optométrie
et d'optique
www.optiquesuisse.ch

Ortho Reha Suisse
www.orthorehasuisse.ch

PAVIDENSA, Etanchéités Revêtements
Suisse
www.pavidensa.ch

pharmaSuisse, Société Suisse des
Pharmaciens
www.pharmasuisse.org

Photomed, Association solariums suisses
www.photomed.ch

Pistor SA, Service de boulangerie-
pâtisserie-gastronomie
www.pistor.ch

ProCinema, Association suisse des exploi-
tants et distributeurs de films
www.procinema.ch

proparis, Prévoyance arts et métiers Suisse
www.proparis.ch

Publicité Extérieure Suisse
www.aussenwerbung-schweiz.ch

Ramoneur Suisse
www.ramoneur.ch

SAA Swiss Automotive Aftermarket
www.aftermarket.ch

Schweizer Fachverband für Kosmetik
www.sfkinfo.ch

SIBA, Association Suisse des Courtiers
en Assurances
www.siba.ch

Société coopérative NEuchâtel
Interface PME
www.crcpme.ch

Société coopérative suisse des fabricants
de fromage à pâte molle et mi-dure
www.cheese.ch

Société des Entrepreneurs Suisses en
Echafaudages
www.sguv.ch

Société romande des commerçants
itinérants

Société Suisse des Entrepreneurs
www.baumeister.ch

Société suisse des importateurs et
marchands de comestibles
www.casic.ch

Liste des organisations membres

Société suisse des sculpteurs et marbriers
www.vsbs.ch

SolSuisse, Association suisse des commerces spécialisés dans les revêtements de sol
www.solsuisse.ch

SOLV, Schweizerische Organisation für Lösungsmittelverwendung
www.solv-printing-converting.ch

SUISSEDIGITAL, Association des réseaux de communication
www.suisseedigital.ch

suissetec, Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment
www.suissetec.ch

SVIT Suisse, Association suisse de l'économie immobilière
www.svit.ch

Swiss Catering Association, Association faitière de restauration collective
www.swisscatering.ch

Swiss Cigarette
www.swiss-cigarette.ch

Swiss Dental Laboratories
www.vzls.ch

Swiss Helicopter Association
www.sha-swiss.ch

SWISS LABEL, Société pour la promotion des produits et services suisses
www.swisslabel.ch

Swiss Payment Association

Swiss Plastics
www.swiss-plastics.ch

swiss safety, Association suisse d'entreprises EPI
www.swiss-safety.ch

Swissavant, Association économique Artisanat et Ménage
www.swissavant.ch

SWISSCOFEL, Association Suisse du Commerce Fruits, Légumes et Pommes de terre
www.swisscofel.ch

SwissFur, Association professionnelle suisse de la fourrure
www.swissfur.ch

SWISSMECHANIC, Association suisse d'entreprises mécaniques et techniques
www.swissmechanic.ch

SWISSMODE, Association Vêtements Suisse
www.swissmode.org

Swissoil.ch
www.swissoil.ch

SWISSPLAY, Association suisse de la branche des automates de jeux
www.swiss-play.ch

swissstaffing, Union suisse des services de l'emploi
www.swissstaffing.ch

Syndicat Suisse des Antiquaires & Commerçants d'Art
www.vsak.org

Syndicat suisse des marchands de bétail
www.viehandel-schweiz.ch

textilesuisse
www.textilschweiz.ch

Tourneurs suisses
www.drechsler-schweiz.ch

Union Professionnelle Suisse de la Viande
www.sff.ch

Union Suisse Creditreform
www.creditreform.ch

Union suisse de l'industrie des vernis et peintures
www.vslf.ch

Union suisse de la pierre naturelle
www.nvs.ch

Union Suisse des Carrossiers
www.vsci.ch

Union suisse des commerces spécialisés en radio, télévision et multimédia
www.vsrst-usrt.ch

Union suisse des fabricants de timbres
www.stempelfabrikanten.ch

Union Suisse des Graveurs
www.graveurverband.ch

Union Suisse des Installateurs-Electriciens
www.usie.ch

Union suisse des maîtres chaudronniers

Union suisse des marchands de cuir

Union suisse des marchands forains
www.marktverband.ch

Union suisse des métiers de la mode
www.smgv-usmm.ch

Union suisse des papeteries
www.papeterie.ch

Union suisse des professionnels de l'immobilier
www.uspi.ch

Union suisse du commerce de lait, beurre et fromage

UPSA, Union professionnelle suisse de l'automobile
www.agvs-upsa.ch

Verband Schweizerischer Handelsschulen
www.vsh-asec.ch

Verband Schweizerischer Schreinermeister und Möbelfabrikanten
www.vssm.ch

viscom
www.viscom.ch

VSS lubes, Association de l'industrie suisse des lubrifiants
www.vss-lubes.ch

Nouvelles archives > Par amour des montagnes russes



Publié en 08/03/2019

Par amour des montagnes russes

PAYS DE L'EST - Leur spécialité, c'est la capacité à jouer sur plusieurs tableaux en adaptant les nouveautés et en diversifiant les risques. Les anciens pays du bloc communiste devaient connaître une croissance moyenne de 4% en 2019.



Le Palais de la Culture et de la Science à Varsovie, cadeau de Staline aux Polonais (1955). La Pologne actuelle se distingue par son pragmatisme. Photo: Valik Chernetskiy/Unsplash

L'Europe de l'Est est une grande zone économique aux économies très contrastées. Ce qu'elles ont en commun, ce n'est pas seulement le passé communiste, mais aussi l'équilibre constant entre les Etats-Unis, l'UE, la Turquie et la Russie. Et plus récemment également avec la Chine.

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

- 12.03.2019 | 13:30
L'exam dit OUI à la directive sur les armes et condamne la CMEP avec la plus grande vigueur
- 18.02.2019 | 13:10
RFA: l'exam soutient la position du Conseil fédéral
- 13.02.2019 | 11:00
L'exam se félicite de l'assouplissement du droit du travail
- 10.02.2019 | 13:00
NON à l'initiative extrémiste, superflue et nuisible contre le mitage
- 31.01.2019 | 19:00
Inégalité salariale en recul et inférieure à la moyenne dans les arts et métiers
- 30.01.2019 | 17:00
OUI à la RFA et OUI à la révision de la loi sur les armes

> Autres communiqués de presse



Le Journal des arts et métiers
en ligne et en kiosque

www.arts-et-metiers.ch



usam – Numéro 1 des PME suisses

Schweizerischer Gewerbeverband

Union suisse des arts et métiers

Unione svizzera delle arti e mestieri

Schwarztorstrasse 26, case postale, 3001 Berne · téléphone 031 380 14 14, fax 031 380 14 15 · info@sgv-usam.ch

www.sgv-usam.ch |  [@gewerbeverband](https://twitter.com/gewerbeverband) |  www.facebook.com/usamsgv